



Cher(e) ami(e),

Depuis 1982, une concertation nationale pour l'accès et le maintien des femmes au travail - le CIAFT - influence les décisions politiques pour des changements adaptés aux besoins des Québécoises.

Il suffit de penser à l'adoption de la Loi sur l'Équité salariale, résultat de la mobilisation d'une coalition portée par le CIAFT, et à la Coalition québécoise pour les femmes dans la construction qui a mené à l'adoption d'un nouveau PAÉ -Femmes dans cette industrie en 2015.

Aussi, cette organisation est la seule défenseuse de l'approche spécifique et systémique des 16 OSDMOF (Comité Reconnaissance), qui viennent d'obtenir une reconnaissance de leur mission du SCF. Elle a aussi multiplié les pressions menant à un comité aviseur « femmes » à la CPMT.

Va vite consulter l'encyclopédie ciaft.qc.ca et la plateforme **Bâtissons l'avenir avec elles** pour en savoir plus sur les autres enjeux priorisés: conciliation famille-travail-étude, diversification des choix professionnels, droits du travail (LNT, LSST, etc.), harcèlement ...

Quel travail colossal tu me diras ! Mais il y a encore du chemin à faire... Gardons le cap !

Solidairement!



**Conseil d'intervention pour
l'accès des femmes au travail**

ciaft.qc.ca

7000, avenue du Parc
Bureau 314
Montréal QC
H3N 1X1